



Rapport n° 14	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 23 juin 2014		Chapitre : Article :

**AVENANTS AUX MARCHÉS DE CONSTRUCTION
DU CENTRE DE SECOURS DE BRAINE**

Par délibération en date du 4 février 2013, le Conseil d'administration du SDIS a entériné l'attribution des marchés relatifs à la construction du centre de secours de Braine.

Les travaux arrivent à leur terme et quelques ajustements mineurs sont à réaliser pour terminer le chantier. Les lots concernés sont les suivants :

- Lot n° 1 : Gros œuvre carrelage, SARL Lebourcq et associés, avenant à zéro prenant en compte une plus-value pour les douches et divers moins-values.
- Lot n° 3 : Construction métallique, entreprise Jonnet, avenant à - 2 219,00 € HT pour tenir compte de moins-values réalisées en cours d'exécution du marché.
- Lot n° 6 : Cloison – doublage – faux plafonds – menuiseries intérieures, entreprise Labart, avenant à + 1 917,00 € HT pour tenir compte de divers modifications demandées par le SDIS en cours d'exécution du marché.
- Lot n° 7 : Peinture revêtement de sol mince, SARL Grelet et fils, avenant à - 1 045,00 € HT pour tenir compte de moins-values réalisées en cours d'exécution du marché.

Le total de ces modifications s'élève à - 1 347,00 € HT ;

Ces quatre avenants sont inférieurs à 5% du montant des lots concernés.

Il vous est d'autoriser le Président à signer ces avenants et d'adopter le projet de délibération suivant :

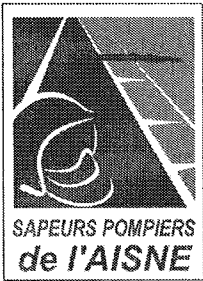
Vu le rapport n° 14 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Président à signer les avenants suivants relatifs à la construction du centre de secours de Braine :

- Lot n° 1 : Gros œuvre carrelage, SARL Lebourcq et associés, avenant à zéro prenant en compte une plus-value pour les douches et divers moins-values.
- Lot n° 3 : Construction métallique, entreprise Jonnet, avenant à - 2 219,00 € HT pour tenir compte de moins-values réalisées en cours d'exécution du marché.
- Lot n° 6 : Cloison – doublage – faux plafonds – menuiseries intérieures, entreprise Labart, avenant à + 1 917,00 € HT pour tenir compte de divers modifications demandées par le SDIS en cours d'exécution du marché.
- Lot n° 7 : Peinture revêtement de sol mince, SARL Grelet et fils, avenant à - 1 045,00 € HT pour tenir compte de moins-values réalisées en cours d'exécution du marché.

Le Président,

Thierry THOMAS



Délibération n° 14	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 23 juin 2014		Chapitre : Article :

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Membres théoriques : 21
Membres en exercice : 21
Membres présents : 18
Votants : 18

Affiché le :
- 8 JUIL. 2014

Le 23 juin 2014 à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 5 juin 2014, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil général à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. ~~Jean-Jacques THOMAS~~, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Michel COLLET, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, ~~Jean-Pierre BALLIGAND~~, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin-chef départemental~~
M. le Médecin Commandant Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, sapeur-professionnel non officier
M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier

Excusé(s) : M. Grégory CANAL, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet
MM. Jean-Jacques THOMAS, Jean-Pierre BALLIGAND, Christian CROHEM, Colonel Stephan ANTHONY

Assistaient à la séance : M. Patrice LEROY, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY,
M. Dominique BOUDESOCQUE, Mmes Josiane GRIMPRET, Christiane CHAUSSON

**AVENANTS AUX MARCHÉS DE CONSTRUCTION
DU CENTRE DE SECOURS DE BRAINE**

Vu le rapport n° 14 ;


Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Président à signer les avenants suivants relatifs à la construction du centre de secours de Braine :

- Lot n° 1 : Gros œuvre carrelage, SARL Lebourcq et associés, avenant à zéro prenant en compte une plus-value pour les douches et divers moins-values.

.../...

- Lot n° 3 : Construction métallique, entreprise Jonnet, avenant à - 2 219,00 € HT pour tenir compte de moins-values réalisées en cours d'exécution du marché.
- Lot n° 6 : Cloison – doublage – faux plafonds – menuiseries intérieures, entreprise Labart, avenant à + 1 917,00 € HT pour tenir compte de divers modifications demandées par le SDIS en cours d'exécution du marché.
- Lot n° 7 : Peinture revêtement de sol mince, SARL Grelet et fils, avenant à - 1 045,00 € HT pour tenir compte de moins-values réalisées en cours d'exécution du marché.

Le Président,



Thierry THOMAS